



LES MATIÈRES RÉSIDUELLES

La gestion des déchets, ou matières résiduelles, prend une importance grandissante dans les préoccupations des élus municipaux. Les communautés sont de plus en plus sensibles à la nécessité de procéder à une gestion intégrée de ces matières c'est-à-dire à une gestion qui privilégie, dans l'ordre, la réduction à la source, le recyclage, la valorisation et, en dernier lieu, l'enfouissement. Pour y arriver, les enjeux sont complexes et pour y voir plus clair, la MRC a la responsabilité de rédiger un **Plan de Gestion des Matières Résiduelles**, un **PGMR**.

Ce document sert à planifier la gestion des différentes matières résiduelles qui sont générées sur le territoire de la MRC par les secteurs résidentiel, industriel, commercial, ainsi que le secteur de la construction, de la rénovation et de la démolition. Le plan détaille aussi la nature des matières résiduelles générées sur le territoire.

L'objectif fondamental du PGMR est de réduire au maximum, voire même d'éliminer les matières qui se rendent vers le site d'enfouissement afin de mettre un terme au gaspillage des ressources. La première étape du document consiste donc à dresser un portrait de la MRC en ce qui concerne les matières résiduelles. On y apprend que:

- Les matières recyclables sont dirigées vers le centre de tri Récupération Frontenac à Thetford Mines (la collecte existe depuis 1995 sur tout le territoire).
- Les déchets sont enfouis au Lieu d'Enfouissement Technique (LET) de Frampton (sauf pour la municipalité de Tring-Jonction pour laquelle les déchets sont enfouis à au LET de St-Étienne-des-Grès)
- Que les municipalités et la MRC, selon le cas, se sont dotées de différents programmes*:
 - o De gestion des résidus encombrants, dangereux ou électroniques et matériaux de construction;
 - o De formation sur le compostage domestique et de vente de composteur à prix réduit;
 - o De collecte des résidus verts (feuilles mortes, sapins de Noël, branches...);
 - o De gestion des boues municipales.

**Informez-vous auprès de votre municipalité*

Qui génère des matières résiduelles?

En moyenne, ce sont les institutions, commerces et industries qui génèrent le plus de matières résiduelles (66%), suivi du secteur résidentiel (22%) et finalement le secteur de la construction, rénovation et démolition (12%). Certaines années pourront être exceptionnellement différentes en raison de problématiques particulières telles que les inondations et la pandémie actuelle. Quoique le poids des matières résiduelles générées par le secteur résidentiel représente 22%, le coût des programmes municipaux associés aux ordures ménagères et les encombrants (le résidentiel) représentent près des deux tiers des coûts totaux.

Maintenant on fait quoi?

Le PGMR contient un plan d'action comprenant un total de 31 actions telles que la sensibilisation, la mise en place de politiques, l'amélioration des programmes de gestion des matières résiduelles ou la réalisation d'études. Tous les acteurs de notre communauté, sur le territoire de la MRC Robert-Cliche, ont un rôle à jouer pour mettre en œuvre ce plan. Ensemble, nous atteindrons les objectifs de réduction de l'enfouissement de nos matières résiduelles et ainsi, nous pourrons enrichir nos communautés en réduisant les coûts de gestion des matières résiduelles. Et, c'est aussi bon pour l'environnement!